



EPSI et WIS : les écoles de l'informatique et du digital du Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne

Le Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne ouvre prochainement deux nouvelles écoles spécialisées dans l'informatique et le digital : EPSI et WIS.

- ▶ **13** campus EPSI en France
- ▶ **12** Campus WIS en France
- ▶ **Des formations** du Bac+3 au Bac +5 en alternance
- ▶ **Une offre** de formation continue



Pour répondre aux enjeux de demain et s'adapter au besoin en compétences de nos entreprises industrielles, le Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne développe une offre de formation permettant l'accompagnement vers la transformation digitale.

Première école d'informatique créée par des professionnels, EPSI forme des spécialistes de haut niveau en Ingénierie Informatique.



l'école d'ingénierie
informatique

Les innovations technologiques liées à l'informatique obligent régulièrement les entreprises à revoir leurs façons de fonctionner en intégrant ces évolutions dans leurs systèmes d'information. Le besoin de compétences et les nouveaux métiers associés (chargé de processus numérique de production, architecte des systèmes d'information dans les processus industriels, ingénieur expert en numérisation des systèmes et processus...) trouvent une réponse dans les différents programmes proposés par cette école.

En apprentissage / alternance de Bac+3 à Bac+5 ou en formation continue, 3 grands domaines viennent à être abordés : la conception et le développement de solutions applicatives ; l'administration de systèmes d'infrastructures et réseaux pour aller jusqu'à l'expertise en informatique et système d'information. A travers une pédagogie de l'action prenant appui sur des cas concrets et un laboratoire d'expérimentation, tout est mis en œuvre pour former des professionnels opérationnels, autonomes, sensibles à l'innovation et à l'esprit d'entreprise, ouverts à l'international.

Le Campus de Reims propose ainsi une Certification Bac+3 « Concepteur intégrateur SYSOPS / Administrateur Système Réseaux et Bases de Données » et une Certification Bac+5 « Expert en Informatique et Système d'Information », toutes deux en alternance.



l'école [tech]
de l'expertise digitale

L'école WIS est née en 2014 de deux constats partagés par les entreprises et les fondateurs de l'école : le formidable potentiel économique de l'écosystème

digital et le besoin de proposer des formations d'enseignement supérieur à la hauteur de ce potentiel.

Depuis les années 2000, le numérique a pris en effet le contrôle de tous les secteurs d'innovation dans l'industrie. Dans cette technologie en constante évolution, les entreprises ont besoin de professionnels du web et du numérique, capables de les accompagner dans le développement des compétences digitales de l'entreprise, d'y mener à bien la digitalisation des processus métiers et d'assurer ainsi leur transformation numérique en France et à l'international.

En apprentissage / alternance de Bac+3 à Bac+5 ou en formation continue, la pédagogie mise en œuvre repose sur des compétences techniques solides et une vision globale des projets, des besoins des entreprises, de la relation client, du e-business et de la communication digitale.

La formation chef de projet digital est orientée vers le développement d'applications web et mobile mais aussi vers des spécialisations interfaces web (UX/UI design) ou traitement de bases de données (data driven marketing) : Certification Bac+3 « Chef(fe) de projet digital » spécialisation UX Design ou Data Driven Marketing. Celle en expertise digitale est davantage orientée vers la conception, le développement et la gestion de projets de solutions applicatives digitales. L'Intelligence Artificielle, la conception d'architecture de Business Intelligence, la gestion et l'optimisation du Système d'Information y seront entre autres abordées : Certification Bac+5 « Expert en informatique et système d'information » - Parcours expertise digitale.

Enfin, afin d'immerger les apprenants, le Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne inaugure son laboratoire d'innovation digital : My DIL. Ce laboratoire d'expérimentation est dédié aux apprenants sur le codage, les objets numériques et connectés, la data et l'intelligence artificielle. Il est à la fois un lieu de formation, d'échange et de rencontre pour développer, accélérer, co-construire, imaginer les usages, favoriser l'émergence de projets innovants par la collaboration entre apprenants, intervenants et professionnels.



Eric FREY
Responsable Pédagogique
eric.frey@formation-industries-ca.fr
06.31.83.57.83

Entretien avec Christophe CRESPIN, PDG de Métal Blanc



Pouvez-vous retracer les principales étapes de votre carrière ?

Je suis parisien d'origine, marié et père de 2 enfants. A l'issue de l'obtention d'une licence à l'école de commerce EDC de Paris, j'ai effectué mon MBA à Dallas. Après 10 ans dans le secteur automobile aux Etats-Unis, j'ai souhaité revenir en France. J'ai rapidement intégré la Compagnie européenne d'accumulateurs en

qualité de responsable des approvisionnements. C'est à cette époque que j'ai rencontré Jean-Louis Bourson, nous nous sommes dès lors liés d'amitié. Quatre ans plus tard, la Compagnie a été vendue à un groupe américain, j'ai alors quitté l'Oise pour la Bretagne et piloté le lancement d'un chantier de récupération de métaux ferreux et non ferreux. Sollicité par le groupe Métal Europe, j'ai 2 ans après pris la direction d'une usine de recyclage de batteries en Belgique puis dans le même groupe, j'ai assuré la présidence de 2 structures, une en France, l'autre en Allemagne.

Et votre arrivée à Métal Blanc ?

En 2007, Renaud Bourson, le fils de Jean-Louis cède Métal Blanc à un fonds d'investissement français et me propose la direction de l'entreprise. J'y occupe depuis la fonction de PDG.

En 2014, lui et moi avons repris les parts du fonds d'investissement.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre activité ?

Nous exerçons 2 métiers :

Le recyclage de vieilles batteries

La production de plomb et d'alliages de plomb

En 2017, nous produisons 13 000 tonnes/an aujourd'hui notre production avoisine les 27 000 tonnes/an. Nos clients sont les plus grands fabricants de batteries et les grands câbliers. Pour information, 80% de la production mondiale de plomb est dédiée à la fabrication de batteries, les 20% restants sont utilisés pour la confection de câbles électriques, la protection anti radiation, les bâtiments historiques.

Notre site classé ICPE Sévésosérie haut impose une surveillance et une rigueur de tous les instants. Nos investissements s'effectuent toujours en ce sens ; en 13 ans, plus de 15 millions d'Euros.

Nous sommes en outre viscéralement attachés à nos valeurs : écoute, exigence, rigueur, sécurité, préservation de l'environnement.

Quelles sont vos perspectives ?

Nous envisageons à brève échéance d'augmenter notre capacité de production à 35 000 tonnes. Nous étudions également avec intérêt tous les projets de construction de bâtiments historiques mais notre présent comme nos perspectives s'articulent prioritairement autour de 2 axes fondamentaux : la protection de nos collaborateurs et de l'environnement.

L'ARPEIGE

L'UIMM Champagne-Ardenne remercie ses adhérents qui ont versé les 13% de leur taxe d'apprentissage à L'ARPEIGE.

Pour rappel, ces fonds serviront à soutenir les actions de promotion des métiers industriels portées par l'UIMM Champagne-Ardenne et ses outils de formation et participeront au maintien des compétences, au développement de l'attractivité de l'industrie et à l'orientation positive vers les filières industrielles.

SANCTION HARCÈLEMENT SEXUEL

Une salariée cesse le travail, victime de harcèlement sexuel (HS) de la part de son hiérarchique, et déclare un accident du travail (AT).

L'employeur conteste l'AT, sanctionne les faits d'un avertissement et propose à la salariée de changer de service.

Le hiérarchique est pénalement sanctionné des faits de HS, reconnus comme cause de l'AT.

La salariée demande la résiliation judiciaire de son contrat de travail, qu'elle obtient. La Cour confirme : le fait pour un employeur de se contenter de sanctionner d'un avertissement l'auteur d'un HS constitue un manquement de l'employeur à son obligation de sécurité suffisamment grave pour empêcher la poursuite du contrat de travail.

Cass. soc., 17/02/2021 (n°19-18.149)

Pour toute question, contactez le service juridique de votre Chambre syndicale

LE MAGICAL INDUSTRY TOUR REPREND LA ROUTE



Fort de ses débuts prometteurs, le MAGICAL INDUSTRY TOUR reprend la route pour assurer la promotion des métiers et des formations de l'Industrie. Il sillonnera ainsi l'ensemble de la Champagne-Ardenne pour être positionné dans les lieux publics, dans les collèges et les lycées, dans les entreprises industrielles, sur des Forums ou des salons... afin d'aller à la rencontre des publics de tout type.

Réaliser une pièce en fabrication additive, se familiariser avec les gestes techniques du soudeur, manipuler et programmer un robot, piloter une ligne de production automatisée, usiner une pièce en plexiglas, vivre une expérience virtuelle en maintenance pourront être ainsi expérimentés.

Avec ce message fort que faire carrière dans l'Industrie est possible pour tous, l'objectif est de mettre tout en œuvre pour recruter les industriels de demain et ainsi répondre aux besoins de compétences et de compétitivité indispensables aux entreprises.

Contact : Delphine Daniaud au 06 71 43 31 01
ou par mail : ddaniaud@uimm-ca.fr

BIENVENUE AU NOUVEL ADHERENT

► **PELLETIER MEA ELECTRICITE** (Bar-sur-Aube)
Vente et installation de groupes électrogènes.
Directeur : Romain PELLETIER

Directeur de la publication : Lionel VUIBERT
Rédacteur en chef : Jérôme FERREIRA-REIS
Réalisation : UIMM Champagne-Ardenne
Crédit photos : UIMM Champagne-Ardenne
Impression : UIMM

Adresse : 3, rue Max Holste
51685 REIMS cedex
Tél. : 03 26 89 66 00

Contact : contact@uimm-ca.fr

Rendez-vous sur www.uimm-ca.fr

AGENDA SOCIAL

1^{er} juillet 2021 :

Date à partir de laquelle les règles concernant la durée et les règles de prise du congé paternité ont évoluées.

1^{er} septembre 2021 :

Les titres-restaurant datés de 2020 cessent d'être valables à compter du 1^{er} septembre 2021. Les titres-restaurant 2020, qui étaient arrivés à échéance fin février 2021, étaient exceptionnellement utilisables jusqu'au 31 août 2021 inclus.

30 septembre 2021 :

Le nombre de jours de congés payés pouvant être pris par dérogation aux règles habituelles de prise est fixé à 8 jours au lieu de 6 précédemment, et la période de prise dérogatoire des jours de congés et de repos est prolongée du 30 juin 2021 jusqu'au 30 septembre 2021 (utilisation possible que si aucun jour n'a déjà été imposé précédemment selon ces règles dérogatoires).

ELECTIONS DE L'UIMM

Monsieur Eric TRAPPIER, Président du groupement des industries aéronautiques et PDG de Dassault Aviation, a été élu à l'unanimité à la présidence de l'UIMM le 15 avril dernier. Monsieur Christian BRETTON a été élu, quant à lui, vice-président de l'UIMM.

UIMM
Champagne-Ardenne
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR